

Où habitait La Vérendrye?

Albertine Ferland-Angers

Volume 3, Number 4, mars 1950

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801609ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801609ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ferland-Angers, A. (1950). Où habitait La Vérendrye? *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3(4), 621–623. <https://doi.org/10.7202/801609ar>

DOSSIER LA VÉRENDRYE

Grâce à d'excellents collaborateurs, la Revue est heureuse d'ajouter à sa documentation sur Pierre Gauthier de la Vérendrye, ce nouveau dossier.

EXTRAITS DE BAPTÊME DES TROIS FILS DE LA VÉRENDRYE¹.

I — *Gauthier de la Verendrye — 1713*

L'an 1713 et le cinq du mois de septembre a été baptisé par moi soussigné missionnaire en l'église de la Visitation de la Très Sainte Vierge de l'Île du Pas, Jean Baptiste né du trois du même mois fils de Pierre Gauthier écuyer Sieur de la Vérenderie officier du détachement de la marine et de demoiselle Marie-Anne Dandonneau sa femme. Le parrain a été Sieur Jean Baptiste Gautier de Varennes prêtre et chanoine de la Cathédrale de Québec et la marraine Jeanne Jacob.

II — *Gauthier de la Verendrye — 1715*

L'an 1715 le deux décembre a été baptisé par moi soussigné missionnaire en l'église de la Visitation de la Très Sainte-Vierge de l'Île du Pas François fils de Pierre Gauthier écuyer Sieur de la Vérenderie et de demoiselle Marie-Anne Dandonneau sa femme. Pierre Curé de l'Île Berthier l'a tenu pour le Père François Lebrun de la Compagnie de Jésus et Ethienne Dubor l'a tenue à la place de Madame Anne Marguerite Gauthier religieuse ursuline Sœur de la Présentation.

III — *Gauthier de la Verendrye — 1717*

L'an 1717 le 9 novembre a été baptisé Joseph fils de Pierre Gauthier Sieur de la Verendrye et Demoiselle Marie Anne Dandonneau, sa femme. Le parrain a été Joseph Dandonneau, et la marraine Marie René Gautier veuve de feu Christoffe du Frau de la Gemeray [Jemmerais].

(Pièces gracieusement offertes par Madame FERNET-MARTEL).

OÙ HABITAIT LA VÉRENDRYE ?

Peut-on dire que La Vérendrye fut citoyen de Montréal ? Elucidons la question.

Nous savons qu'il épousa Marie-Anne Dandonneau du Sablé le 29 octobre 1712; or celle-ci avait hérité d'une partie du fief de l'Île Dupas, du Chi-

1. D'après le témoignage de Mme Fernet-Martel et celui du curé de l'église de la Visitation de l'Île Dupas, l'acte original n'existerait plus, de sorte qu'il n'y a pas moyen de retrouver les signatures. Les documents proviendraient des archives de Sorel et seraient parfaitement authentiques.

cot, Ile aux Vaches et autres flets adjacents. Pierre Gaultier de La Vérendrye possédait en propre le fief du Tremblay, contigu à celui de Varennes, qu'il avait reçu de sa mère lors du partage des biens de celle-ci en juillet 1707. C'était un titre mais guère davantage. Après son mariage, La Vérendrye obtint de M. de Vaudreuil, en 1715, le privilège de la traite à La Gabelle, et il habitait apparemment l'Ile Dupas puisque ses enfants y sont tous nés.

En 1727, Monsieur de Beauharnois confie à La Vérendrye la direction du fort La Tourette à Kaministigoya, près du lac Nipigon. Alors, au moyen de documents notariés, on assiste à ses préparatifs de départ. Dans un acte d'obligation envers le sieur Paul Guillet, passé le 12 mars 1727, devant le notaire Raimbault, fils, on dit que le sieur de La Vérendrye "a élu domicile en la maison du sieur Timothée Silvain, médecin, sise rue St-Paul"; autrement dit, il s'était retiré durant son séjour à Montréal chez sa sœur, Renée Gaultier de Varennes, l'épouse du docteur Silvain.

Le 10 juin suivant, il achète, par contrat de vente passé devant le notaire Taillandier (minute 1233), un emplacement de 70 pieds en carré au bourg de Boucherville, de Daniel Poirier et de Catherine Viger sa femme. Il ne paye qu'une partie du coût, car la quittance ne fut donnée que le 25 avril 1735, devant le notaire Loiseau.

Le 13 juin 1727, La Vérendrye emprunte pour son équipement de voyage, la somme de 330 livres, 6 sols, 6 deniers de Paul Marin, sieur de Lamarque (Raimbault minute 2204). Dans cette obligation on ne mentionne pas son lieu de résidence.

C'est en 1731 que La Vérendrye entreprit ses explorations de l'Ouest canadien, en compagnie de ses fils et de son neveu Christophe Dufrost de La Jemmeraye, son lieutenant. Durant son absence de Montréal, son épouse et sa fille Catherine habitaient à Boucherville car, le 19 avril 1735, dans un acte fait par le notaire Adhémar (minute 6651), on lit: "Pierre Gaultier, Ecuyer, sieur de La Vérendrye, Lieutenant d'infanterie, de présent en cette ville, demeurant ordinairement à Boucherville..." Mais, le 27 mai 1738, dans une reconnaissance d'obligation devant le notaire Danré de Blanzay (minute 30) par La Vérendrye, son épouse et son fils, le sieur de Boumois, le notaire spécifie: "tous demeurants en cette ville de Montréal, rue St-François." Apparemment, madame de La Vérendrye et sa fille, qui n'avait alors que quatorze ans, s'étaient rapprochées de leur parenté à Montréal; peut-être que la santé de madame de la Vérendrye nécessitait ce changement, parce qu'elle décéda à Montréal, l'année suivante, le 25 septembre. La jeune Catherine, seule ici de sa famille, se retire alors chez son cousin par alliance, le sieur de Noyelle, qui demeurait rue Notre-Dame proche de l'église. C'est là qu'on la retrouve lors du recensement de 1741. C'est aussi là qu'on dressa son contrat de mariage avec Jean Le Ber de Senneville, sieur de Saint Paul, le 23 juin 1743. Ce contrat de mariage porte la signature de 101 témoins. La première est celle du gouverneur général, M. de Beauharnois, suivie de celle de l'intendant Hocquart et de toute la noblesse du pays. Imaginez la quantité de rafraichissements qu'on dut consommer cette après-midi là! Monsieur de Noyelle

stipule pour la fiancée, en vertu de lettres missives du sieur de La Vérendrye, absent, et de "l'Acte d'assemblée de parents et d'amis tenue devant le Lieutenant général de cette juridiction le jour d'hier", la dite Demoiselle présente et acceptante et de son consentement.

Après des années de dévouement au service du Roy, après maints déboires et mille tracasseries, le grand explorateur termine sa carrière à Montréal, le 5 décembre 1749, vers les dix heures du soir, dit l'acte de décès. Il fut inhumé, le 7 décembre, dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Notre-Dame. L'archiviste de la province de Québec a publié une photographie de l'acte de sépulture de La Vérendrye dans son Rapport, pour l'année 1921-22, à la page 79. L'inventaire des Biens de La Vérendrye fut fait le 31 décembre. Le Procureur du Roi et son greffier disent s'être transportés "dans la chambre et cabinet qu'il [La Vérendrye] occupait avant sa mort dans la maison de la Dam^{le} Veuve Curot". Or, dans "l'Aveu et Dénombrement des Seigneurs" en 1731, la propriété du sieur Curot est située sur la rue St-Paul, côté sud, entre les rues St-Pierre et St-François; et au recensement de 1741, le perquisiteur écrit: "Maison de la veuve Curot" et elle signe "veuve Curot".

L'inventaire nous apprend que l'explorateur avait un domestique du nom de Dominique Cabirault. Les fils sont tous absents et sont représentés par le Procureur du Roi et Pierre Gamelin-Maugras. Ainsi, celui qui a donné à son pays les immensités de l'Ouest canadien meurt dans une chambre louée, n'ayant à son chevet de moribond que sa fille, Marie-Catherine.

Pierre Gaultier de La Vérendrye ne fut donc pas propriétaire foncier ni résidant de Montréal. Il y séjourna fréquemment, y transigea maintes transactions. Toute sa parenté y vivait, mais par contre, c'est la Paroisse de Montréal qui reçut ses restes mortels, et Montréal fut son ultime séjour.

Albertine FERLAND-ANGERS